



À L'OFFENSIVE POUR NOS DROITS ET LIBERTÉS, NOS SALAIRES, NOS RETRAITES, LES SERVICES PUBLICS

Réunies ce 12 octobre, les commissions exécutives des trois composantes de la CGT Fonction publique — Union fédérale des Syndicats de l'État, Fédération des Services publics, Fédération de la Santé et de l'Action sociale — affirment leur soutien plein et entier à la grève des travailleuses et travailleurs des industries pétrolières.

Elles condamnent les réquisitions ordonnées par le gouvernement, qui constituent une atteinte inacceptable au droit de grève garanti par la Constitution. Une fois de plus, le gouvernement agit en fonction des seuls intérêts du grand patronat, en acceptant d'ailleurs qu'il laisse pourrir la situation par son refus d'ouvrir des négocia-

tions avec les représentants syndicaux des grévistes.

Nous appelons nos syndicats à manifester leur solidarité concrète, par leur présence auprès des grévistes, par la participation aux initiatives de soutien à la grève et contre la répression, par le soutien financier à la lutte.

Avec les personnels de nos champs professionnels, c'est aussi en élevant le rapport de force pour la satisfaction de nos revendications que nous apporterons notre contribution à la lutte exemplaire engagée dans les industries pétrolières.



Dans l'immédiat, nous appelons à construire avec les personnels la participation la plus large possible à la **journée interprofessionnelle de grève et de manifestation du mardi 18 octobre 2022 pour la défense du droit de grève, l'augmentation des salaires et nos droits à la retraite. Des préavis sont déposés pour les trois versants de la Fonction publique.**

Nouvelles coupes dans les droits à l'indemnisation chômage; refus d'augmenter les salaires et pensions, d'instaurer l'égalité professionnelle; volonté forcenée de reculer l'âge de départ en retraite; poursuite des réformes régressives dans la Fonction publique: alors que les profits et les prix flambent, le gouvernement poursuit sur tous les fronts sa politique

de classe au service du capital.

Les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale confirment la mise en œuvre d'une nouvelle séquence d'austérité budgétaire. Celle-ci prendra probablement la forme d'une adoption autoritaire à coups de 49-3, démonstration supplémentaire de la fuite en avant gouvernementale.



Union fédérale CGT des syndicats de l'État – ufsecgt.fr
Fédération CGT des Services publics – cgtservicespublics.fr
Fédération CGT Santé Action sociale – sante.cgt.fr



**À L'OFFENSIVE
POUR NOS DROITS
ET LIBERTÉS,
NOS SALAIRES,
NOS RETRAITES,
LES SERVICES PUBLICS**

Une telle situation appelle la construction résolue du rapport de force par le débat avec les personnels dans le cadre des heures d'information syndicales et assemblées générales, par la recherche de l'unité la plus large possible sur la base des exigences revendicatives.

Les luttes locales et sectorielles se développent, notamment sur la question salariale. Les journées d'action des 22 septembre dans la Santé et l'Action sociale, celle du 29 septembre au plan interprofessionnel, celle du 6 octobre dans la petite enfance, ont démontré la disponibilité des personnels pour la lutte.

La marche nationale contre la vie chère et l'inaction climatique le 16 octobre prochain à Paris est inscrite à l'agenda de nombre de nos militantes et militants. Nous relevons que celle-ci rencontre un écho indéniable et constitue de fait une étape dans la construction du rapport de force. En convergence avec les forces associatives et politiques engagées dans cette construction, la participation de militantes et militants syndicaux, du plus grand nombre, à cette marche sera de nature à continuer de donner de la visibilité aux exigences revendicatives.

Une fois de plus, nos droits à la retraite, les régimes spéciaux, dont la CNRACL, le FSPOIE, le code des pensions civiles et militaires, sont dans le viseur du gouvernement. Compte tenu

de sa volonté de repousser l'âge légal de départ à 65 ans et du calendrier très serré qu'il prévoit, **il s'agit de préparer un affrontement du niveau de celui qui a permis d'empêcher en 2019/2020 la mise en place du système par points. Le mois de novembre doit être préparé comme un temps majeur d'élévation du niveau rapport de force pour empêcher tout nouveau recul et gagner de nouveaux droits.**

Les élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre prochain, et la campagne électorale sont aussi une étape de lutte et d'expression des revendications.

Dans ce cadre, nous ferons de la journée du 22 novembre une journée de mise en visibilité de notre campagne électorale avec l'objectif d'une conférence de presse dans chaque département, en lien avec nos structures interprofessionnelles, permettant de présenter nos listes, nos revendications, et de mettre partout et de manière simultanée l'accent sur l'enjeu citoyen de nos élections professionnelles et l'importance de la participation. En fonction de l'évolution de la situation revendicative, cette journée pourra bien entendu prendre aussi, en complément, la forme d'initiatives de lutte.

**DÈS MAINTENANT, DANS LA FONCTION PUBLIQUE,
CONSTRUISONS L'INDISPENSABLE PROCESSUS
DE MOBILISATION INSCRIT DANS LA DURÉE,
PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS,
POUR GAGNER SUR LES SALAIRES, L'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE, LES RETRAITES,
LES SERVICES PUBLICS!**

